

16 - SALLES INTERVENTIONNELLES POUR REALISATION DE PANSEMENTS COMPLEXES

Seules les salles dédiées à cette activité sont prises en compte.

1-2) DESCRIPTION DES INSTALLATIONS

Disposez-vous de locaux exclusivement dédiés à cette activité : **oui / non**

Si oui,

- ♦ Nb de locaux..... [_____]
- ♦ Description de chaque local
 - Surface du local (en m² SHON) [_____]
 - Date d'aménagement (année)..... [_____]
 - Caractéristiques du local :
 - Salle sèche ou Salle humide
 - Système de régulation de l'hygrométrie et de la température (Centrale de traitement de l'air)
 - Circuit dédié (épuration du protoxyde d'azote)
 - Fluides médicaux, oxygène, vide avec aspiration
 - Eclairage de type chirurgical
 - Point d'eau traitée (lavage chirurgical)
 - Personnel travaillant en tenue chirurgicale (camisole, masque, calot)
 - Equipement associé à la réalisation d'anesthésie générale
 - Baignoire en acier

➤ Valeur d'acquisition

Pour chaque date renseignée, précisez la valeur d'acquisition globale et les modalités d'amortissement retenues pour les équipements présents dans chaque local :

- ♦ Valeur d'acquisition¹ [_____]
- ♦ Durée d'amortissement retenue [_____]
- ♦ Type d'amortissement retenu
 - Linéaire
 - Autre : précisez [_____]

3) ACTIVITE 2010

Nombre total d'actes infirmiers réalisés sur le plateau considéré [_____]

- ♦ **dont** nombre d'actes infirmiers au bénéfice de patients hospitalisés au sein de l'étabt
 - en SSR [_____]
 - dans un autre champ² [_____]
- ♦ **dont** nombre d'actes infirmiers au bénéfice de patients hospitalisés dans un autre étabt
 - en SSR [_____]
 - dans un autre champ¹ [_____]
- ♦ **dont** nombre d'actes infirmiers au bénéfice de patients non hospitalisés et pris en charge par un intervenant salarié de l'étabt [_____]

¹ Valeur d'acquisition hors ristournes et rabais.

² MCO, psychiatrie, ...

4) RESSOURCES HUMAINES MOBILISEES A L'OCCASION DE LA REALISATION DES ACTES³

Personnel réalisant les actes ou intervenant « en appui » (ingénieur biomédical, aide soignant, maître nageur, ...).
Toutes les activités sont prises en compte à l'exclusion des actes réalisés par des intervenants libéraux au bénéfice de patients non hospitalisés.

	Personnel salarié, mis à disposition, intérimaire		Intervenant libéral	
	Nb d'ETP rémunérés annuels	Montant des rémunérations ⁴ (salaires + charges)	Montant honoraires (base de remboursement)	
			S3404 ⁵	Autre ⁶
Personnel non médical				
Infirmier				
Autre : précisez				
Personnel médical				

5) ACHATS A CARACTERE MEDICAL

- ◆ Coût des consommables médicaux liés à l'équipement (en €) [_____]

6) CHARGES LIEES A L'EQUIPEMENT➤ **Charges annuelles**

- ◆ Charges d'amortissement (en €) [_____]
- ◆ Crédit-bail (en €) [_____]
- ◆ Location (en €) [_____]
- ◆ Entretien et maintenance : sous-traitance ou personnel salarié de l'étabt (en €) . [_____]

7) PRODUITS GENERES PAR LA MOBILISATION DE L'EQUIPEMENT

- ◆ Redevances versées par les intervenants libéraux⁷ (en €) [_____]
- ◆ Produits d'activités annexes (en €) [_____]
- ◆ Recouvrement de factures émises au titre de prestations réalisées au bénéfice de patients pris en charge au sein d'autres étbts (en €) [_____]

³ Le personnel d'entretien et de maintenance des équipements et des locaux ne rentre pas dans ce cadre.

⁴ Ces données sont automatiquement renseignées en fonction de ce qui a été déclaré dans la fiche « Caractéristiques générales de l'établissement ».

⁵ Honoraires en « base de remboursement » figurant sur la partie basse du bordereau de facturation S3404.

⁶ Honoraires versés directement par l'établissement à l'intervenant et dont le coût est supporté par l'établissement.

⁷ Les redevances correspondent au coût des moyens nécessaires à la réalisation des actes, supportés par l'établissement, et couverts par les honoraires perçus par l'intervenant libéral.